Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260420-CCAS_2026_04-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES
C.C.A.S DE LA BAZOUGE DU DESERT

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril à quinze heures quarante-cinq minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LA BAZOUGE DU DÉSERT, légalement convoqué en date du neuf avril, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri-Claude GAUTIER, président du CCAS.

Étaient présents :
M. Henri-Claude GAUTIER, Mmes Sylvie GALODÉ, Marie-Odile GOUDAL, Chantal MESSAGER, Sylvie LINAIS, Carine RABASTE, Solange THOMAS.

Était absente excusée :
Mme Stéphanie FEUILLET

Était absente :
Mme Agnès AUDGER

DEMANDE DE SUBVENTION : CLIC HAUTE BRETAGNE N°CCAS-2026-04

Monsieur le Président fait part aux membres du CCAS d'une demande de subvention formulée par le CLIC Haute Bretagne dont leur mission principale est d'aider les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les aidants dans la recherche de solutions de maintien à domicile ou d'entrée en institution, d'accéder aux droits, à la vie sociale, de programmer des actions de prévention et de mettre en œuvre des projets en faveur des personnes les plus fragilisées.
Monsieur Henri-Claude GAUTIER, Président, propose aux membres du CCAS de leur verser une subvention qui s'élève à un montant de 250,00 € pour l'année 2026.

Le CCAS, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de verser une subvention d'un montant de 250,00 € au CLIC de Haute Bretagne pour l'année 2026.

Fait et délibéré le 20 avril 2026
Ont signé au registre les membres présents

Le Président du CCAS
Henri-Claude GAUTIER

C.C.A.S. DE LA BAZOUGE-DU-DESERT
35 Ille et Vilaine